MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Ingénieur

Les ingénieurs en agronomie, en agroalimentaire, en foresterie, en construction bois, en environnement, en paysage, mais aussi en génie de l'eau, sont amenés à répondre aux problèmes de nature scientifique, sociale et économique posés par les technologies du vivant, telles que la génétique, la nutrition, l'alimentation, la microbiologie, l'hydrologie, la gestion financière, l'aménagement…

15 établissements forment ces ingénieurs

- 6 établissements publics relevant du ministère chargé de l'agriculture : **l'Institut Agro** (Institut Agro Dijon, Institut Agro Montpellier, Institut Agro Rennes-Angers), AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, Engees, Oniris VetAgroBio Nantes, VetAgro Sup.
- 6 établissements privés sous contrat avec le ministère chargé de l'agriculture : **EI Purpan, ESA, ESB, Junia ISA, Isara, UniLaSalle.**
- 3 établissements publics relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur : **Ensaia de Nancy, Inp-Ensat, Enstib.**

Formation & diplôme

Durée de la formation en école d'ingénieurs en formation initiale : 3 ou 5 ans (en cas de cycle préparatoire intégré).

Voies de formation : formation initiale sous statut étudiant ou apprenti, formation continue, validation des acquis de l'expérience.

Enseignements : sciences et outils de l'ingénieur, agrobiosciences (sciences et techniques de l'agronomie, de l'agriculture, de la forêt et du bois, de l'alimentation, de l'environnement…), sciences économiques, humaines et sociales (management, communication, gestion, éthique, langues vivantes…).

Niveau terminal d'études : bac +5.

Nature du diplôme : titre d'ingénieur diplômé, conférant le grade master.

Atouts des grandes écoles : un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche ; une proximité avec les entreprises (enseignements professionnels, projets industriels, stages) ; une ouverture sur l'innovation et la création d'activité ou d'entreprise ; une ouverture internationale et multiculturelle (stages à l'étranger, mobilité académique, apprentissage linguistique, accueil d'étudiants étrangers) ; une vie étudiante riche grâce à un milieu associatif dynamique.

Un enseignement de haut niveau en lien avec la recherche.

À chacun sa voie pour entrer en école d'ingénieurs

→ Un concours « agro » commun aux écoles publiques et des concours spécifiques pour les écoles privées sous contrat avec le ministère chargé de l'agriculture

Je prépare un bac	Parcoursup© : recrutement post-bac de certaines écoles publiques et concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
J'ai un bac général	Concours « agro » voie CPGE BCPST	Après une prépa BCPST en 2 ans dans la mesure où les épreuves portent sur le programme de CPGE BCPST
J'ai un bac technologique	Concours « agro » voie CPGE TB	Après une prépa TB en 2 ans dans la mesure où les épreuves portent sur le programme de CPGE TB
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
Je prépare un BTSA/BTS/ BTSM ou je suis titulaire d'un de ces diplômes	Concours « agro » voie BTSA et BTS	Les lauréats du concours suivent 1 an en section ingénieur de classe agro-véto post BTSA et BTS. La validation des 60 ECTS correspondants assure une place en école
	Concours « agro » voie Apprentissage	Signature d'un contrat d'apprentissage et suivi de la formation sous statut apprenti
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
Je prépare ou suis titulaire d'une licence	Concours « agro » voie Licence	Dès la 2e année de licence
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
Je prépare ou suis titulaire d'une licence pro	Concours « agro » voie Licence	
	Concours « agro » voie Apprentissage	Signature d'un contrat d'apprentissage et suivi de la formation sous statut apprenti
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
Je prépare un BUT	Concours « agro » voie BUT	Dès la 2e année de BUT
	Concours « agro » voie Apprentissage	Signature d'un contrat d'apprentissage et suivi de la formation sous statut apprenti
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	
Je prépare un master	Concours « agro » voie Master	Dès le 1ère année de master Admission en 2e année du cycle ingénieur
	Concours spécifiques des écoles privées sous contrat	

Nombre de places par voie au concours agro donné à titre indicatif (chiffres de la session 2025) : CPGE BCPST : 1067 / CPGE TB : 72 / BTSA et BTS : 124 / Licence : 182 / BUT : 140 / Apprentissage : 294 / Master : 13.
Admission en 1ère année du cycle ingénieur par les voies CPGE BCPST, CPGE TB, BTSA et BTS, apprentissage, Licence et BUT.
Certaines écoles ne recrutent que sur certaines de ces voies.
Renseignements, notamment les spécialités éligibles et le nombre de places : concours-agro-veto.net et sur le site des écoles.

93%

des ingénieurs entrés sur le marché du travail sont en emploi 1 an après la sortie de l'école

Rémunération moyenne annuelle

La moyenne est calculée pour une activité professionnelle à temps plein en France, salariée (hors volontariat et indépendants). Les primes et avantages sont pris en compte.

Principaux secteurs d'activité

- Industrie agroalimentaire . . **23 %**
- Société de conseil, de service et bureaux d'études, d'ingénierie . . . . . **21 %**
- Organisations professionnelles agricoles . . . . . **9 %**
- Commerce, distribution . . . . . **9 %**
- Production agricole . . . . . **8 %**

Source : enquête exhaustive réalisée par les écoles d'ingénieurs relevant du ministère de l'agriculture sur l'insertion professionnelle à 1 an de leurs diplômés 2023.

OCTOBRE 2025

laventureduvivant.fr agriculture.gouv.fr